

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AFFICHÉ

LE 02/10/2025

Numéro SIRET
21770350300136

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COLLECTIVITE VILLE D'OZOIR LA FERRIERE

POSTE COMPTABLE DE : SGC CHELLES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Décision modificative 1 (2)

BUDGET : ASSAINISSEMENT (3)

ANNEE 2025

(1) Compteur en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexé

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	40
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	41
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	42
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	43
A6 - Etat des charges transférées	44
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	45
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	46
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	47
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	48
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	49
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	50
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	51
B1.7 - Etat des engagements reçus	52
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	53
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	54
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	59

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2213-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	0,00	0,00

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2025

Application agréée E.legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	332 075,92	0,00	0,00	0,00	332 075,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 200,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
Total des dépenses de gestion des services		365 275,92	0,00	0,00	0,00	365 275,92
66	Charges financières	177 717,00	0,00	0,00	0,00	177 717,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		542 992,92	0,00	0,00	0,00	542 992,92
023	Virement à la section d'investissement (6)	564 114,08		0,00	0,00	564 114,08
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	382 000,00		0,00	0,00	382 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		946 114,08		0,00	0,00	946 114,08
TOTAL		1 489 107,00	0,00	0,00	0,00	1 489 107,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 489 107,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 090 750,00	0,00	0,00	0,00	1 090 750,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 357,00	0,00	0,00	0,00	12 357,00
Total des recettes de gestion des services		1 103 107,00	0,00	0,00	0,00	1 103 107,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 103 107,00	0,00	0,00	0,00	1 103 107,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	386 000,00		0,00	0,00	386 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		386 000,00		0,00	0,00	386 000,00
TOTAL		1 489 107,00	0,00	0,00	0,00	1 489 107,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 489 107,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	560 114,08
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2025

Application agréée E-legalite.com

- (1) Cf. Modalités de vote i
- (2) Inséré en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou la reprise anticipée des résultats)
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la règle applique le régime des provisions servé-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$, $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$, $DE\ 043 = RE\ 043$
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	8 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 003 142,26	0,00	3 500,00	-3 500,00	999 642,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 008 142,26	0,00	0,00	0,00	1 008 142,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	545 472,00	0,00	0,00	0,00	545 472,00
19	Compte de liaison : affectat* (BA, régio) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	545 472,00	0,00	0,00	0,00	545 472,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 553 614,26	0,00	0,00	0,00	1 553 614,26
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	386 000,00		0,00	0,00	386 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	495,00		0,00	0,00	495,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	386 495,00		0,00	0,00	386 495,00
	TOTAL	1 940 109,26	0,00	0,00	0,00	1 940 109,26

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	947 827,08
---	------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 887 936,34
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	607 926,00	0,00	0,00	0,00	607 926,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	145 259,00	0,00	0,00	0,00	145 259,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	753 185,00	0,00	0,00	0,00	753 185,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 188 142,26	0,00	0,00	0,00	1 188 142,26
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régio) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 188 142,26	0,00	0,00	0,00	1 188 142,26
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 941 327,26	0,00	0,00	0,00	1 941 327,26
021	Virement de la section d'exploitation (4)	564 114,08		0,00	0,00	564 114,08
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	382 000,00		0,00	0,00	382 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	495,00		0,00	0,00	495,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	946 609,08		0,00	0,00	946 609,08
	TOTAL	2 887 936,34	0,00	0,00	0,00	2 887 936,34

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2025

Application agréée E-legalite.com

		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 087 935,34

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	560 114,08
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 - DI 040 - RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 - RI 041 ; DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte du tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
--	------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 500,00	0,00	3 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-3 500,00	0,00	-3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
--	------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M-4, en M-41 et en M-43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	332 075,92	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	167 510,00	0,00	0,00
61323	Entretien, réparations réseaux	160 156,92	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00	0,00
6261	Concours divers (cotisations)	2 400,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 000,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par Cl. de rattachement	30 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 200,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. divers de gestion courante	3 200,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		365 275,92	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	177 717,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	193 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-15 283,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		542 992,92	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	564 114,08	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	382 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorp. et corporelles	382 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		946 114,08	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		946 114,08	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 489 107,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	87 100,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	102 383,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-15 283,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2025

Application agréée E-legalite.com

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - ASSAINISSEMENT - DM - 2025

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. déclarations du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 « RI 040

(12) Le compte 0815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 090 750,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	520 750,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	430 000,00	0,00	0,00
7063	Contrib. communes, stab.pub.(eaux pluv.)	140 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 357,00	0,00	0,00
7588	Autres	12 357,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 103 107,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 103 107,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	386 000,00	0,00	0,00
777	Quota-part subv invest transf cpte résul	386 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		386 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 489 107,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) cf. Modalités de vote I

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'Assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 099 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RIE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou sa reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'épave en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	3 500,00	3 500,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	3 500,00	3 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 003 142,26	-3 500,00	-3 500,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 003 142,26	-3 500,00	-3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 008 142,26	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	545 472,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	475 450,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	70 022,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		545 472,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 553 614,26	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	386 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	386 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	386 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	495,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	495,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		386 495,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 940 109,26	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote, I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III H 3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (8) Le compte 15 2 doit figurer dans le détail du chapitre 042 et la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
 (10) Inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	607 926,00	0,00	0,00
13111	Subv. équat Agence de l'eau	457 926,00	0,00	0,00
13168	des tiers	150 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	145 259,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	145 259,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		753 185,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 188 142,26	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 188 142,26	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (SA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 188 142,26	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 941 327,26	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	564 114,08	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	382 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	382 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		946 114,08	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	495,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	495,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		946 602,08	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 887 936,34	0,00	0,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = OF 042.

(7) Le compte 15 - 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, OF 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou la reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2025	Montant des tirages 2024	Montant des remboursements 2024		Encours restant dû au 01/01/2025
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement (2)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OR	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 285 311,31									
1641 Emprunts en euros (Total)					9 285 311,31									
000157	SFIL CAFFIL	01/04/2008	01/04/2008	01/04/2009	303 176 75	F	Taux fixe à 3,3 %	3,300	3,348	EUR	A	P	O	A-1
000190	SFIL CAFFIL	01/04/2008	01/04/2008	01/02/2009	295 943 02	F	Taux fixe à 3,23 %	3,290	3,338	EUR	A	C	O	A-1
165	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/02/2009	02/02/2009	01/02/2010	500 000,00	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
165	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2011	02/11/2011	01/06/2013	758 000,00	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	4,560	EUR	A	P	O	A-1
203	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/03/2014	17/02/2014	01/03/2015	400 000,00	V	Livret A (Prélèvement) + 1	2,250	2,283	EUR	A	C	O	A-1
208	CAISSE D'EPARGNE	18/03/2015	20/03/2015	25/03/2016	2 956 119,64	F	Taux fixe à 3,85 %	3,850	3,908	EUR	A	P	O	A-1
210	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2015	08/12/2015	25/01/2017	700 000,00	F	Taux fixe à 2,09 %	2,090	2,080	EUR	A	P	O	A-1
1053965	Agence de l'eau Seine Normandie	04/10/2017	04/10/2017	06/10/2018	159 060,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1064765	Agence de l'eau Seine Normandie	04/10/2017	04/10/2017	06/10/2018	89 150,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
8244G	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2017	01/07/2018	01/10/2018	653 691 00	V	(Livret A (Prélèvement) + 0,75% Floor 0 sur Livret A (Prélèvement))	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
8935G	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2020	20/04/2021	05/08/2021	600 000,00	F	Taux fixe à 0,65 %	0,650	0,652	EUR	T	P	O	A-1
7	ARKEA	05/01/2023	30/03/2023	30/06/2023	700 000,00	F	Taux fixe à 3,43 %	3,430	3,474	EUR	T	P	O	A-1

REÇU EN PREFECTURE

Le 02/10/2025

Application agréée E-legalite.com

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine* - X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture 7 CNE (10)	Monnaie convert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Indice (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts assortis des établissements financiers (Total)				5 803 101,65					475 449,14	192 648,59	86 828,33
1641 Emprunts en euros (Total)				5 803 101,65					475 449,14	192 648,59	86 828,33
000157	N		A-1	111 873,04	3,29	F	Taux fixe à 4,81 %	4,800	25 955,87	5 455,83	3 145,38
000190	N		A-1	84 206,74	3,17	F	Taux fixe à 4,47 %	4,535	19 536,97	3 816,37	2 449,10
165	N		A-1	168 444,90	4,08	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	30 808,75	7 529,47	5 622,54
165	N		A-1	134 603,57	2,42	F	Taux fixe à 4,58 %	4,560	61 997,79	9 873,92	3 510,51
203	N		A-1	200 000,00	9,17	V	Libret A(Prefixe) + 1	4,058	20 000,00	9 111,11	5 165,00
208	N		A-1	1 819 671,33	9,22	F	Taux fixe à 3,85 %	3,908	152 263,01	71 030,39	50 999,94
210	N		A-1	454 154,78	11,07	F	Taux fixe à 2,09 %	2,090	33 880,59	9 491,83	8 177,44
1051665	N		A-1	84 832,00	7,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 604,00	0,00	0,00
1061765	N		A-1	36 986,00	7,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 610,00	0,00	0,00
229	N		A-1	587 029,50	13,5	V	(Libret A(Prefixe) + 0,75) - Floor 0 sur Libret A(Prefixe)	3,750	42 631,04	19 479,72	3 267,15
060344G	N		A-1	500 545,83	16,34	F	Taux fixe à 0,65 %	0,652	28 633,19	3 183,37	408,44
52635G	N		A-1	895 000,00	29,34	V	(Libret A(Prefixe) + 1,31) - Floor 0 sur Libret A(Prefixe)	4,445	30 000,00	32 679,27	4 003,30
237	N		A-1	675 860,26	28,25	F	Taux fixe à 3,43 %	3,474	14 465,93	22 997,39	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)											
1644 Emprunts assortis d'une option de tracé sur ligne de trésorerie (Total) (9)											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consenties du Trésor (Total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et P.P.P (Total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)											
1678 Autres emprunts et dettes (Total)											

page 22

REÇU EN PREFECTURE

Le 02/10/2025

Application agréée E-legalite.com

99_BU-077-2177/03503-2025/029-BEL IB_631_2

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2025 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Baniers simple (B)														
TOTAL (B)														
Options d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 - Indice zone euro / 2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

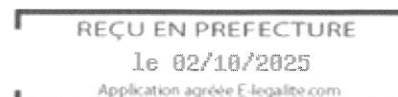
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/21 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 655.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 765.



page 24

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence du l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2023	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (2)	Nature de la couverture ({change ou taux})	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité ou réglement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas celui comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor,ומר, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV
		A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Etat de l'instrument de couverture								
		Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
			Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)										
Taux variable simple (total)										
Taux complexe (total) (2)										
Total								0,00	0,00	
Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			A1.6

A1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	IV
	A1.7

A1.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	IV B1.7

B1.7 - AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	1992-04-07

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	50	07/04/1992
L	SUBVENTION RESEAU DEPARTEMENT	50	07/04/1992
L	AUTRES SUBV EQUIPEMENT	15	07/04/1992
L	AUTRES SUBVENTIONS	0	07/04/1992
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	50	07/04/1992
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	50	07/04/1992

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abatement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-947 827,08	-947 827,08	-947 827,08
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-252 515,26	-252 515,26	-252 515,26
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-1 200 342,34	-1 200 342,34	-1 200 342,34

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		Total (2)Vote
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	1 188 142,26	1 188 142,26	1 188 142,26
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-1 200 342,34	-1 200 342,34	-1 200 342,34
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	-12 200,08	-12 200,08	-12 200,08

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	931 472,00	0,00	0,00	931 472,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	933 914,00	12 200,08	12 200,08	946 114,08
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 442,00	12 200,08	12 200,08	14 642,08

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - ASSAINISSEMENT

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, antérieure ou postérieure, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.

(3) Seuls les crédits de l'exercice non pris en compte dans hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recettes".

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 931 472,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		545 472,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	475 450,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat* afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	70 022,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		386 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	386 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4,3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 933 914,00	12 200,08	VI 12 200,08
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		933 914,00	12 200,08	12 200,08
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28153	Installations à caractère spécifique	382 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	551 914,00	12 200,08	12 200,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (ci/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV
	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvert en cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Recensement des réalisations connues (tiers restés à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après la vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 est à être détaillé conformément au plan de crédits, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/19	Durée restante	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, A pour adossé (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuel ; M : mensuel ; B : bimestriel ; S : semestriel ; T : trimestriel ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : constant (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois, ...).

(5) Taux annuel, hors frais de courtage.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Référentiel d'opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts devant la typologie de la circulaire IOCB 10/16/71C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comparables à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2025

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C + D	0,00
Récettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) : restant cumulé.

IV – ANNEXES			IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			B1.5
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT			

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)											
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Part investissement			TOTAL I + II + III
								Part totale (4)	Dont part nette (5)	Part fonctionnement II	
Marchés de partenariat (1)											
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL											
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)											
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL											
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 26 de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant relatif à la colonne précédente déduction faite des participations financières collectées publiques

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2025

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Debt en capital à l'origine	Debt en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L 1611-3-2 du CGCT) :

- la « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Debt en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Debt en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommées

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

W

C1.1

C.1.3 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
GRADES OU EMPLOIS (1)				EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)				9,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les gels ont été dissous complètement à la température n° NCR : 8475650 102°C et 23 mars 1995. Les ondes forçantes sont également comprises dans leur série d'ondes.

Sección: A, B o C.

Emplois budgétaires créés au troisième trimestre 1997

ETPT = Efectifs produïdurs: "quantitat de temes de treball" produïda d'acord dels l'articles

Exemple : un agent a temps plein (salaire de base) = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 EPPT, un agent partant à temps partiel pendant 6 mois correspond à 0,5 EPPT, un agent partant pendant 3 mois correspond à 0,25 EPPT.

Un'osservazione importante è che, per quanto riguarda la possibilità di correlare i dati osservati con i dati teorici, i dati osservati non corrispondono mai a un valore di energia esatto.

[illegible]

le 02/10/2025

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)			
AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie si il s'agit d'un budget annexe au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

BUDGET ASSAINISSEMENT

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombres de suffrages exprimés :

Vote :

* Pour :

* Contre :

* Abstentions :

Date de Convocation :

Présenté par Madame Le Maire

A Ozoir la Ferrière, le

Signature :

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A Ozoir la Ferrière, le

Les membres du Conseil Municipal :

LISTE D'EMARGEMENT - CONSEIL MUNICIPAL DU	
Monsieur ALLEK Karim	
Madame AUDINEAU Esperance	
Monsieur BARIANT Jean-Pierre	
Madame BARNET Suzanne	
Monsieur BENSAT Malek	
Madame BOURLON Chantal	
Madame BRAHAM Monia	
Madame CADART Anne-Marie	
Madame CAVIGLIOLI Irène	
Monsieur CLEMENT Emmanuel	
Madame CHEIK-ELEZAAR Zohra	
Madame CZIFFRA Lucie	
Monsieur DEBACKER Jean-Claude	
Madame DEVRIENDT Laetitia	
Madame DUPUIT Isabelle	
Monsieur GHOSLAND Cyril	
Madame GOKOUL Indira	
Madame HIDIER Marjorie	
Madame JARRIGE Antoinette	
Madame LOPES Sonia	
Monsieur MACHADO Manuel	
Monsieur MARCOUX Frederic	
Madame MELEARD Josyane	
Madame MILLET Françoise	
Madame PALOMARES Aline	
Monsieur ROBIN Teddy	
Monsieur SALGADO LOPES Paulo	
Monsieur SALMON Patrick	
Monsieur TADJINE Ziaï	
Monsieur VERDIER Jacques	
Monsieur VIEIRA Régis	
Monsieur VINHAS PEREIRA Carlos	
Monsieur VORDONIS Patrick	
Monsieur WITTMAYER Bruno	

Certifié exécutoire par Madame Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le
A Ozoir la Ferrière, le

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2025

Application agréée E-legalite.com